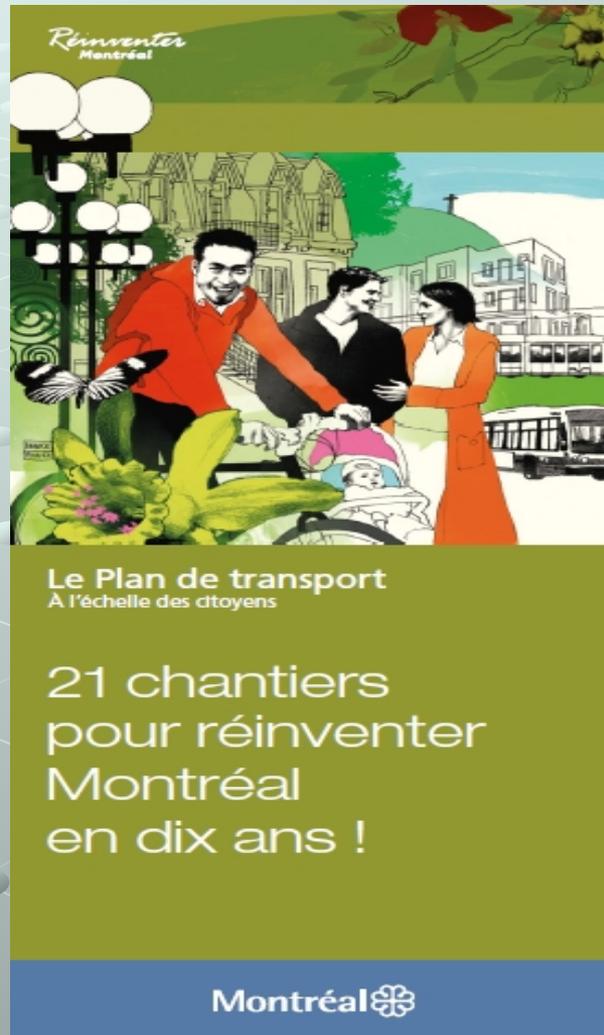


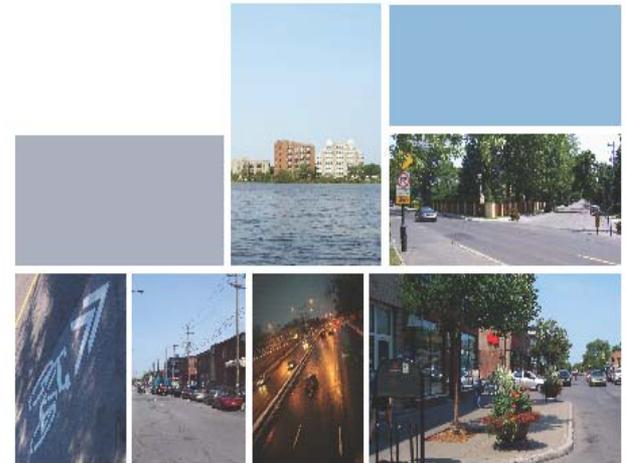
Plan de transport de Montréal



www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

PLAN DE CIRCULATION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

version finale



 **GENTVAR**
des gens constructifs

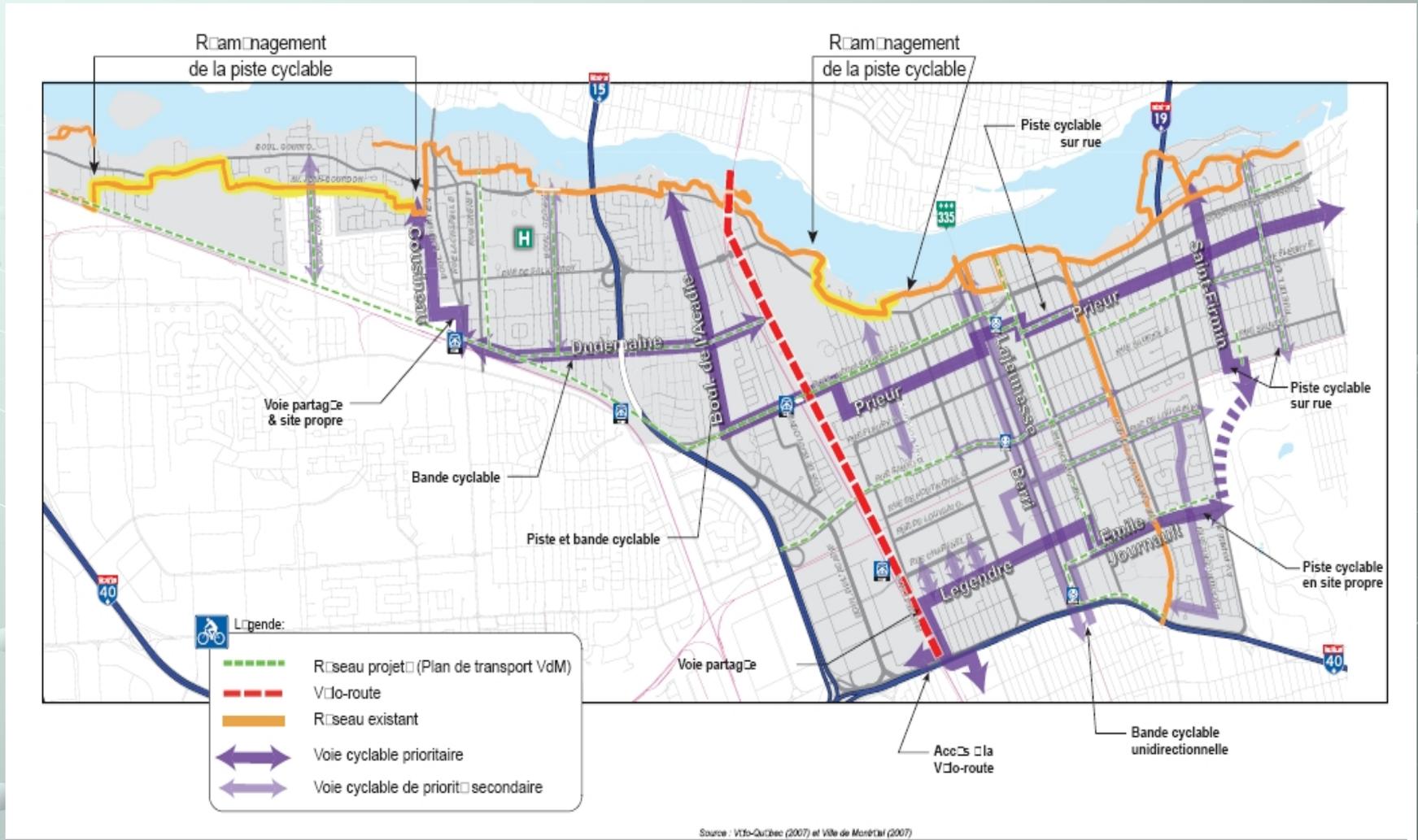
 Ahunatic-Cartierville



25 MAI 2009 - v10.0

M100599

Réseau cyclable et corridors cyclables



Réseau piétonnier prioritaire



Mesures d'apaisement Secteur Henri-Bourassa/Papineau

Des mesures pour favoriser la sécurité, réduire la circulation de transit et assurer une bonne circulation locale :

- Rétablissement du sens de la circulation dans la plupart des rues locales;
- Retrait des barrières physiques sur la rue Prieur;
- Retraits de certaines barrières sur Henri-Bourassa;
- Interdiction de virage, durant les heures de pointe, sur des rues locales;
- Augmentation de la surveillance policière;
- Augmentation des mesures de sécurité à proximité des écoles;
- Mise en place progressive d'importantes mesures de ralentissement de la vitesse (afficheurs numériques, panneaux d'arrêt, surélévation de passages pour piétons, dos-d'âne allongés, etc.);
- Campagne de sensibilisation à la sécurité routière.



Notes :

- D'autres mesures de sécurité aux abords des écoles seront ajoutées après consultation des établissements scolaires.
- L'endroit exact d'installation des dos-d'âne allongés ou autres mesures d'apaisement pourra varier en fonction des contraintes techniques.

ATTENTION : lorsqu'aucun pictogramme de couleur n'apparaît sur le plan, la situation actuelle est maintenue.

- ▲ Sens uniques nord et ouest
- ▼ Sens uniques sud et est
- ↔ Double sens
- Signalisation et aménagements réclamés par l'Arrondissement à la ville-centre
- ◇ Signalisation et aménagements réclamés par l'Arrondissement au MTQ
- ⬆ Passage piétonnier surélevé
- Ⓜ Dos-d'âne allongés (ou autres mesures adaptées)
- Feux de signalisation
- Feux de signalisation digno-tants
- ▬ Interdiction de stationner aux heures de pointe

MESURES D'APAISEMENT PROPOSÉES 2010

Mesures	Qt	Coût	District
Balises de rétrécissement			
Jeanne-Mance entre Gouin et Henri-Bourassa	12	1 800 \$	Ahuntsic
Henri-Gauthier entre Christophe-Colomb et André-Grasset	4	600 \$	St-Sulpice
Étienne-Blanchard entre Christophe-Colomb et André-Grasset	4	600 \$	St-Sulpice
Sauriol entre Papineau et Parthenais	8	1 200 \$	Sault-au-Récollet
Dos d'âne saisonnier			
Beauharnois entre Waverly et Esplanade (école St-Simon-Apôtre)	1	2 500 \$	St-Sulpice
J-J-Gagnier entre Sauv� et Sauriol (�cole Atelier)	1	2 500 \$	Sault-au-R�collet
Cousineau entre Gouin et Laurin (parc Lefebvre)	1	2 500 \$	Bordeaux-Cartierville

suite...

MESURES D'APAISEMENT PROPOSÉES 2010

Mesures	Qt	Coûts	District
Dos d'âne de 2009 à construire en asphalte (Prieur et Sauriol)	4	12 000 \$	Sault-au-Récollet
Dos d'âne à construire en asphalte sur Prieur près de Meunier - école St-André-Apôtre	2	6 000 \$	Ahuntsic
Passage piétons à sécuriser avec tiges de signalisation au carrefour Fleury/Millen	1	750 \$	Ahuntsic
Passage écoliers à sécuriser avec tiges de signalisation au carrefour Louisbourg/Michel Sarazin - école Louisbourg	1	750 \$	Bordeaux-Cartierville
Passage écoliers à sécuriser avec tiges de signalisation au carrefour Dudemaine/Filion - école Alice-Parizeau	1	750 \$	Bordeaux-Cartierville
Nouveau passage écolier à implanter sur Frigon au sud de Salaberry - école Augustin-Roscelli	1	1 200 \$	Bordeaux-Cartierville
Nouveau passage écolier à implanter sur Esplanade au nord de Prieur	1	1 200 \$	Ahuntsic
Nouveau passage piéton à implanter sur Meilleur au nord de Chabanel	1	1 200 \$	St-Sulpice
TOTAL (sans les taxes)		35 550 \$	



Balises de rétrécissement



Dos d'âne saisonnier



Dos d'âne en asphalte



Passage écoliers sécurisés





MAXIMUM
40
SECTEUR

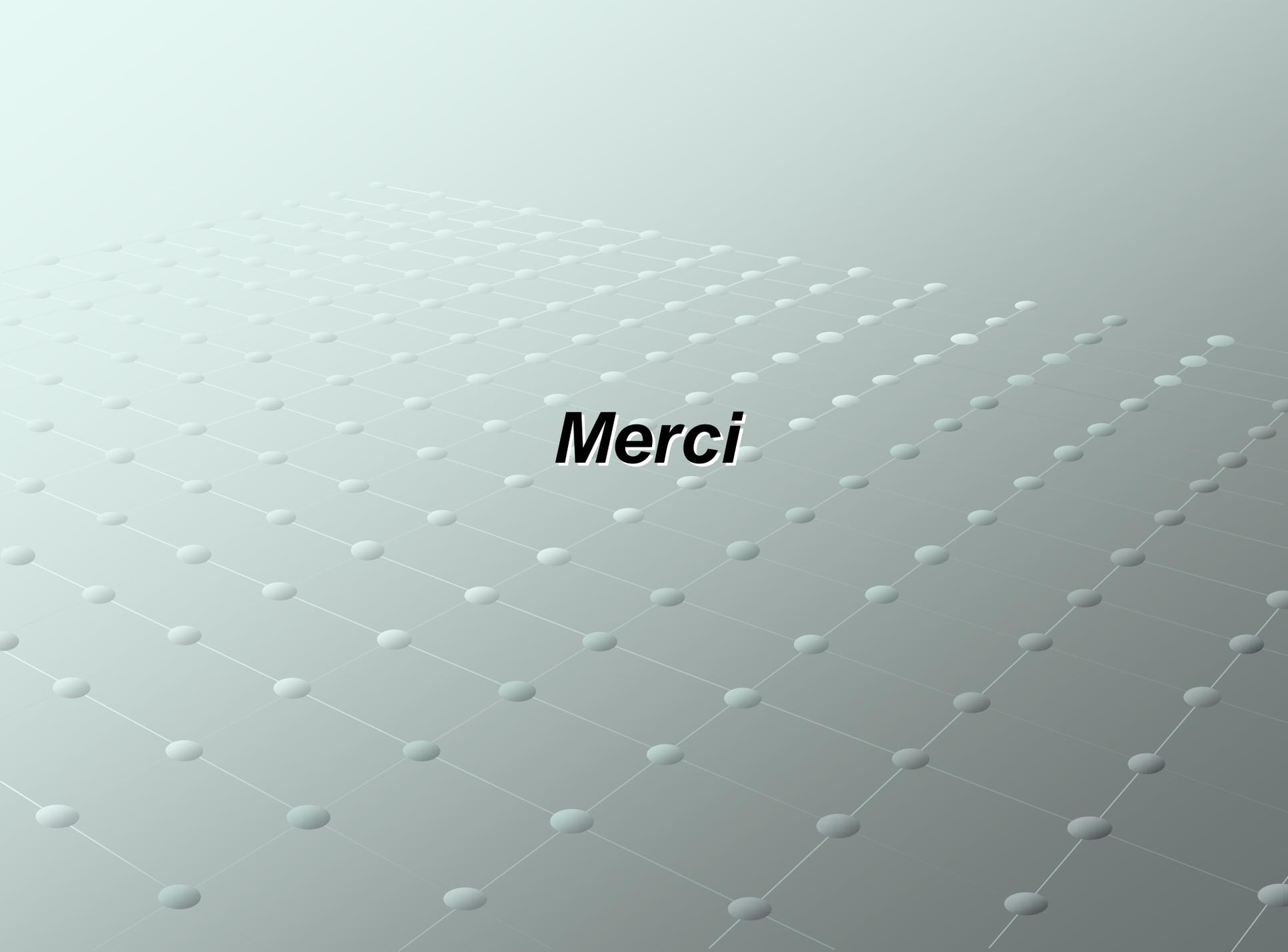
Les principes directeurs des limites de vitesse

- Le **50 km/h** s'applique aux **artères**, aux **collectrices** de 2 voies de circulation et plus;
- Le **40 km/h** s'applique aux **rues locales résidentielles** et aux **collectrices** d'une seule voie de circulation;
- Le **30 km/h** s'applique aux zones **parcs et écoles**.

Implantation de la réduction de vitesse

Maximum 40 km/h secteur

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=4577,55171583&_dad=portal&_schema=PORTAL

A 3D grid of light blue spheres connected by thin lines, receding into the distance on a light blue background. The grid is composed of many small spheres arranged in a regular pattern, creating a perspective effect that draws the eye towards the horizon.

Merci

District Sault-au-Récollet

- Toutes les artères demeurent à 50 km/h (Henri-Bourassa, Christophe-Colomb et Papineau).
- Toutes les rues locales sont réduites à 40 km/h.
- La collectrice Fleury est réduite à 40 km/h.
- Sauv  est conserv e   50 km/h (2 voies de circulation aux heures de pointe).

District Saint-Sulpice (1 de 2)

- Toutes les artères demeurent à 50 km/h (St-Laurent, Berri, Lajeunesse, Christophe-Colomb, et Crémazie).
- Christophe-Colomb de Crémazie à Louvain est réduite à 50 km/h (actuellement 60 km/h).
- L'Acadie de Crémazie à Henri-Bourassa est réduite à 50 km/h (actuellement 60 km/h).
- Papineau de Crémazie à Charland est réduite à 60 km/h (actuellement 70 km/h) - projet de la réduire à 50 km/h après les travaux de réaménagement d'ici 2011 (trottoir côté est, baies de virage, etc.).

suite...

District Saint-Sulpice (2 de 2)

- Toutes les rues locales sont réduites à 40 km/h
- Secteur industriel Charles De La Tour demeure à 50 km/h (40 km/h pour secteurs résidentiels et commerciaux seulement).
- Secteur industriel Port-Royal, Louvain, Meilleur et l'Esplanade demeure à 50 km/h (40 km/h pour secteurs résidentiels et commerciaux seulement)
- Les collectrices Legendre et Émile-Journault sont réduites à 40 km/h.
- La collectrice Louvain entre Papineau et St-Hubert est réduite à 40 km/h
- Les collectrices Sauv , Chabanel et St-Hubert demeurent à 50 km/h (2 voies de circulation).

District Ahuntsic

- Toutes les artères demeurent à 50 km/h (Henri-Bourassa, l'Acadie, St-Laurent, Berri et Lajeunesse).
- L'Acadie de Crémazie à Henri-Bourassa est réduite à 50 km/h (actuellement 60 km/h).
- Toutes les rues locales seront réduites à 40 km/h.
- La collectrice St-Laurent entre Henri-Bourassa et Gouin est réduite à 40 km/h.
- La collectrice Bois-de-Boulogne est réduite à 40 km/h.
- La collectrice Fleury est réduite à 40 km/h.
- Les collectrices Saint-Hubert et De Salaberry demeurent à 50 km/h (2 voies de circulation).

District Bordeaux-Cartierville

- Toutes les artères demeurent à 50 km/h (Gouin, De Salaberry, Laurentien, Lachapelle, l'Acadie et Henri-Bourassa).
- L'artère Toupin (de Gouin à la limite sud) est réduite à 40 km/h.
- L'Acadie de Crémazie à Henri-Bourassa est réduite à 50 km/h (actuellement 60 km/h).
- Toutes les rues locales seront réduites à 40 km/h.
- La collectrice Grenet demeure à 50 km/h en raison des nombreux circuits d'autobus.
- Les collectrices O'Brien et Dudemaine sont réduites à 40 km/h.